



Animations de marché – 12, 14 & 16 décembre 2023

Règlement intérieur

Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

Nouvelle Formule !

Cette année, en plus des mardi et jeudi, les animations de marchés vous donnent également rendez-vous le samedi 16 décembre 2023 à la salle des Moaïs de 10h00 à 18h00 pour un marché de Noël couvert !

Vous êtes artiste-auteur, artisan, professionnel ou amateur et vous souhaitez proposer à la vente le fruit de votre travail ?

Remplissez le formulaire d'inscription **du lundi 4 septembre au dimanche 22 octobre 2023** et à cela joignez, en fonction de votre profil, l'ensemble des documents demandés.

Votre candidature sera étudiée et vous serez recontactés **du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023**.

Installation et présence :

Le mardi 12 décembre 2023 les exposants pourront assurer l'installation de leur stand entre 15h et 15h45. A 16h00, les exposants devront avoir terminé leur installation pour l'ouverture du marché.

Le jeudi 14 décembre 2023, les exposants pourront assurer l'installation de leur stand entre 14h30 et 15h15. A 15h30, les exposants devront avoir terminé leur installation pour l'ouverture du marché.

Le samedi 16 décembre 2023, les exposants pourront assurer l'installation de leur stand entre 9h et 9h45. A 10h00, les exposants devront avoir terminé l'installation de leur stand pour l'ouverture du marché.

Les exposants qui postulent s'engagent à être présents eux-mêmes sur leur stand.

Stationnement :

Le mardi 12 décembre 2023, les exposants pourront décharger leur matériel sur la place et devront se garer sur les différents parkings de proximité (ex : [le long de l'Ecole Simone Veil](#) et [en face du cimetière](#)).

Le jeudi 14 décembre 2023, les exposants pourront décharger leur matériel sur place mais devront également se garer sur les parkings de proximité (ex : [Parc Gontier](#), [parc des Moaïs](#), [parking des Moaïs, au 3 rue des Rosiers, 38950 SMLV](#)).

Le samedi 16 décembre 2023, les exposants pourront décharger leur matériel à proximité de la [salle des Moaïs](#) et pourront se garer sur le [parking des Moaïs, au 3 rue des Rosiers, 38950 SMLV](#)

Leur immatriculation sera demandée à chaque exposant afin d'éviter la verbalisation de leur véhicule.

Démontage et nettoyage :

Le démontage des étalages pourra commencer à partir de 19h00 pour les mardis et jeudis, et à partir de 18h00 pour le samedi.

Une attention particulière sera demandée aux exposants afin qu'ils laissent leur stand propre et débarrassé de tout déchet.

Responsabilité – assurance :

Les exposants sont responsables de tous les dégâts occasionnés aux équipements communaux lors de l'installation, du fonctionnement ou de l'enlèvement du matériel.

L'organisateur ne répond pas des accidents ou des dommages qui pourraient survenir pour une cause quelconque aux personnes ou aux biens.

Les exposants renoncent à tout recours en cas d'accident, incident, vol, détérioration ou incendie.

L'exposant est tenu de souscrire une assurance de responsabilité civile couvrant les risques liés à sa participation aux marchés.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages qui pourraient être occasionnés aux échantillons et matériels exposés, pour une cause quelconque.

L'organisateur ne répond pas non plus des vols commis durant les marchés.

Les pièces à fournir avant le dimanche 22 octobre 2023, pour une inscription complète

Pour les professionnels, autoentrepreneurs et associations :

- Document CERFA de vente au déballage ;
- Photocopie ou scan de la Carte Nationale d'identité ;
- N° RCS ou Déclaration CFE/INSEE ;
- Si des véhicules sont utilisés, fournir le certificat d'immatriculation (à jour) ;
- Si vente de boissons, l'autorisation de débit de boissons (qui se demande à mairie@smlv.fr).

Pour les particuliers :

- Une attestation sur l'honneur de ne pas participer à plus de deux événements de ce type dans l'année ;
- Photocopie ou scan de la Carte Nationale d'Identité ;
- Si des véhicules sont utilisés, fournir le certificat d'immatriculation (à jour) ;

Je soussigné(e)
accepte les conditions de participation au marché : *(Cochez une seule case)*

- Des mardi 12 décembre (16h-19h, Place du Village) et samedi 16 décembre 2023 (10h-18h, Salle des Moais)

Ou

- Des jeudi 14 décembre (15h30-19h, Parvis des écoles Robert Badinter) et samedi 16 décembre 2023 (10h-18h, Salle des Moais)

Ou

- Des mardi 12 décembre (16h-19h, Place du Village), jeudi 14 décembre (15h30-19h, Parvis des écoles Robert Badinter) et samedi 16 décembre 2023 (10h-18h, Salle des Moais)

Le

A

Signature :